

intérêts à un moment où ses membres canalisent leurs énergies vers l'harmonisation interne de leurs politiques? En deuxième lieu, quelles mesures pouvons-nous prendre pour accroître de part et d'autre nos avantages dans les secteurs du commerce, de l'investissement et de l'échange de technologies? En troisième lieu, comment pouvons-nous fusionner nos intérêts économiques et de sécurité en Europe de sorte qu'ils se soutiennent mutuellement ou, à tout le moins, de sorte que les grandes composantes de nos politiques n'entrent pas en conflit?

Je pense que les réponses à ces questions auraient pour effet de revigorer nos relations avec l'Europe et d'ouvrir des possibilités stimulantes dans les années à venir.

Attardons-nous un instant à la question de la consultation. Les problèmes de politique que le Canada éprouve avec la CEE se retrouvent également dans les relations qu'il entretient avec l'OTAN et dans ses rapports bilatéraux. Notre problème réside tout simplement dans la recherche des meilleurs moyens de maximiser notre influence à l'appui de nos intérêts. Ce problème remonte d'ailleurs à l'époque où le Canada s'est façonné une politique indépendante: songez, par exemple, aux difficultés qu'a dû surmonter le gouvernement en temps de guerre pour s'assurer que le Canada ait, au sein des conseils de l'alliance, une influence proportionnelle à sa contribution économique et militaire à l'effort de guerre. Le Canada a fermement appuyé la création de l'OTAN et a continué depuis à se faire l'avocat infatigable de la consultation au sein de l'alliance principalement pour veiller à ce que les grandes décisions touchant la paix et la guerre ne soient pas prises en son absence et sans égard à ses intérêts. Cette même philosophie a sous-tendu sa participation à l'OCDE: l'espoir qu'une consultation suivie et structurée entre des partenaires économiques aux liens étroits se traduirait par une sensibilité permanente aux préoccupations particulières de chacun.

Ce fut également le cas avec la création de la Communauté économique européenne et son élargissement de six à neuf pays. Nous ne faisons pas partie du jeu cette fois. Comment pouvions-nous alors nous assurer que nos intérêts ne seraient pas supplantés ou oubliés? C'est un des motifs qui ont présidé à la négociation de l'Accord-cadre entre le Canada et la Communauté. Même si j'ai critiqué l'accord à d'autres égards, j'estime toutefois qu'il constitue un instrument utile pour veiller à ce qu'un mécanisme consultatif permanent nous permette - voire nous contraigne - de procéder à une analyse systématique des problèmes qui